

## SAINT-BERNARD ET L'ORDRE CISTERCIEN

Hélène de Mare

Mardi 24 octobre 1995

En 1998, nous fêterons le 900ème anniversaire de la fondation de l'ordre de Cîteaux.

L'exceptionnelle longévité de cet ordre original a certainement été favorisée par l'expansion considérable qu'il a connue dans toute l'Europe durant le premier siècle de son existence.

L'arrivée du jeune Bernard de Fontaine en 1113, à l'abbaye de Cîteaux, offre à l'ordre naissant le soutien et l'enthousiasme d'une personnalité hors du commun qui approfondira la quête spirituelle de sa communauté et aura une influence considérable sur son époque.

L'écho de cette spiritualité nous est parvenu par les écrits des moines, qui, dès les origines, ont été leurs propres historiographes et par le témoignage d'une architecture dont la beauté trouve sa source dans son extrême dénuement.

La fin du XIème siècle marque l'entrée dans une période de stabilisation après les grands tourments des IXème et Xème siècles. L'Europe connaît alors une ère d'essor démographique et d'essor économique particulièrement visible dans l'expansion des villes. Les mentalités évoluent aussi et dans le domaine spirituel se fait jour une exigence d'approfondissement, un désir — et pas seulement au sein du monde religieux — de retrouver la pureté originelle du message évangélique. Cette quête spirituelle s'interroge sur le mystère de l'Incarnation du Dieu fait homme.

L'ordre religieux le plus important en cette fin du XIème siècle est celui de Cluny, fondé plus de cent ans auparavant. Son expansion considérable ainsi que l'enrichissement matériel qui l'a accompagnée, sont l'objet de sévères critiques et l'ordre traverse alors une crise profonde.

Dans ce contexte, différentes expériences originales vont se développer dans l'objectif de réorienter le monarchisme traditionnel vers ses exigences premières : la prière et la pauvreté. Pour certains, cette expérience ne peut se faire que dans la solitude la plus absolue, pour d'autres, la vie communautaire en est le lieu privilégié.

Pour Robert de Molesme, fondateur de l'ordre de Cîteaux, le choix a d'abord été celui de l'érémisme. Rejoint par quelques compagnons, il crée en 1075 une petite communauté d'ermites vivant dans le dénuement le plus complet. L'établissement est rapidement victime de son succès et en 1098 est devenu une congrégation de trente-cinq couvents ou prieurés.

Robert de Molesme fait alors sécession avec quelques moines et se retire sur les terres données par le vicomte de Beaune au sud de Dijon, parmi les joncs (cistels) de cette zone marécageuse.

Robert de Molesme, réclamé par les moines de sa congrégation, est contraint d'y retourner mais le synode entérine la fondation d'un nouvel ordre dont l'acte de création est promulgué par le pape Pascal II, le 19 octobre 1100.

Les deux premiers abbés de Cîteaux, compagnons de Robert de Molesme, Aubri et Etienne Harding, vont donner à l'ordre sa règle directement inspirée de celle de Saint-Benoît.

Sous l'abbatit d'Etienne Harding est rédigée la Charte de Charité qui définit la finalité de l'ordre qui se veut en rupture totale avec le monde.

La fonction du moine qui est un pénitent, est de s'abîmer dans la prière de façon à prendre conscience de sa misérable condition d'homme et de s'en remettre pleinement à l'amour de Dieu. Le silence, la pauvreté et l'obéissance sont les moyens pour accéder à cet état.

Le moine cistercien doit aussi travailler pour assurer sa subsistance et c'est pour cette raison que la récitation des offices de l'ordre, établit comme autorité première et principale, celle de l'abbé de Cîteaux, assisté du Chapitre général qui rassemble les abbés des autres établissements issus de Cîteaux.

L'ordre va s'agrandir par un système de filiation originale à partir de l'abbaye-mère Cîteaux et des quatre abbayes-filles : La Ferté, Pontigny, Morimond et Clairvaux.

En 1113, arrive à Cîteaux, une troupe nombreuse, une trentaine d'hommes menés par un jeune chevalier, Bernard de Fontaine. Ce jeune homme, issu de la noblesse seigneuriale, a choisi la vocation religieuse et réussi à convaincre quatre de ses frères, deux de ses oncles, des cousins et des amis de le suivre dans ce choix. Il choisit un petit couvent de la région à la réputation austère dont la vocation correspond à son désir profond de se retirer du monde pour se consacrer à Dieu.

En 1115, Bernard devient abbé de Clairvaux et consacre plusieurs années à la création de cette nouvelle abbaye. Il approfondit aussi sa recherche spirituelle qu'il exprime dans ses écrits. Il recherche dans la prière l'union mystique de l'âme au corps du Christ, dans le sein de l'épouse qui est l'Eglise. La perception de cette union quasi charnelle passe par nos sens mais ne peut être atteinte qu'une fois éteints nos appétits humains. L'exaltation de la pauvreté et de la chasteté exprimée par Saint-Bernard nous indique les moyens d'accéder à cette joie pure et entière.

La personnalité combative de Saint-Bernard l'amène, quelque ait été son désir de se retirer du monde, à s'impliquer directement et activement dans les grands débats spirituels et religieux de son temps. Sa querelle avec l'ordre de Cluny auquel il reproche sa richesse et son orgueil, retentira haut et fort.

Il prend parti très clairement lors du schisme qui déchire l'Eglise en 1130 et intervient personnellement auprès du roi de France pour qu'il soutienne Innocent II contre Anaclet.

Il luttera de toute son influence, qui est considérable, contre les nouvelles idées théologiques d'Abélard qu'il parviendra à faire condamner. Il se déplacera en Languedoc pour apporter son soutien au légat du pape contre les Cathares.

Enfin, en 1145, lorsque, après la chute d'Edesse, le pape Eugène III, ancien moine cistercien, relance l'idée de Croisade, Saint-Bernard se rendra à l'assemblée de Vézelay, réunie par le roi de France Louis VII, pour prêcher la Croisade.

Si Saint-Bernard n'a pas été constructeur, il a exprimé clairement ses conceptions en ce qui concernait la décoration des églises, lors de la reconstruction de l'église de Clairvaux en 1134.

Le plan d'un monastère cistercien reflète la règle de l'ordre et l'organisation des journées des moines. Les bâtiments s'ordonnent autour du carré du cloître qui est la figure centrale de l'univers du moine.

L'ensemble des bâtiments est dominé par la silhouette de l'église et de son modeste clocher, les tours étaient proscrites. La référence à la règle de Saint-Benoît impose le dénuement : « Que l'oratoire soit ce que signifie son nom et que l'on n'y fasse ni que l'on n'y mette rien d'étranger ».

Le décor sculpté est absent de ces nefs, les vitraux colorés sont interdits, aucun élément superflu ne vient distraire le moine de son oraison et de sa contemplation, puisque « c'est au plus profond de sa détresse d'homme qu'il peut découvrir le visage éblouissant de l'amour de Dieu ».

La beauté des églises cisterciennes se trouve dans la qualité de la pierre, dans la perfection de ses assemblages, dans la pureté de la lumière qui décrit l'espace sacré où résonne le plain-chant des moines.

*« Que ceci soit la fin de l'ouvrage, mais non de la recherche »  
(Saint-Bernard)*

\* \* \*

\*